Le soutien scolaire est proposé entre 16 heures et 17 heures dans toutes les écoles de la ville.

Guyancourt uniformise, en partie, l'aide personnalisée

Lors de la mise en place du dispositif, en 2008, l'utilisation des locaux ainsi que le temps de travail du personnel d'entretien et des Atsem ont dû être ajustés.

LES RÉUSSITES

- Des horaires uniformes dans toutes les écoles.
- Si les méthodes et modes de fonctionnement diffèrent selon les établissements, quelques modifications de contenu ont pu être apportées depuis l'année scolaire passée.

LES ÉCUEILS

- L'empilement des dispositifs provoque une fatigue chez certains élèves.
- Toutes les questions d'organisation n'ont été soulevées qu'une fois l'aide personnalisée mise en place.

Près d'un an et demi après sa mise en œuvre dans les écoles primaires, l'aide personnalisée, dont l'objectif est d'instaurer deux heures hebdomadaires d'enseignement à des élèves en échec scolaire, ne semble plus susciter tellement de difficultés d'ordre logistique à Guyancourt (Yvelines). Le dispositif y a été instauré, en 2008, à l'issue des vacances de la Toussaint. Une réunion avec l'inspecteur de l'Education nationale adjoint avait été organisée au printemps de la même année.

« Nous avons discuté des modalités et des responsabilités de chacun, et avons clairement posé les limites qui correspondaient à nos compétences. L'aide personnalisée ne pouvait pas être organisée le matin ni le midi, car les élèves disposent d'une pause méridienne d'une heure et demie seulement », souligne Marie-Josée Torrero, responsable du service scolaire. Il a donc été convenu de proposer, dans toutes les écoles de la commune, une demi-heure par jour d'aide personnalisée, pause non comprise, entre 16 heures et 17 heures.

Horaires aménagés

La première année, de nombreux ajustements organisationnels ont dû être effectués. C'est le cas, notamment, en matière de gestion des locaux. « Nous avons négocié que les enseignants n'utilisent qu'une ou deux salles de classe. La grande majorité des établissements se sont montrés compréhensifs, mais cela n'a pas toujours été le cas », rapporte Marie-Josée Torrero. Le service scolaire a envoyé dans le courant de l'été un courrier aux écoles, rappelant les dispositions à prendre pour l'utilisation des locaux – dont le nombre est limité – et que celle-ci doit se faire en concertation avec la ville.

Autre difficulté collatérale : l'organisation du temps de travail du personnel d'entretien et des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), dont il a fallu aménager les horaires.

L'articulation de l'aide personnalisée avec les autres dispositifs possibles – de l'Education nationale, de la commune, notamment les activités périscolaires, ou à l'initiative de la famille – peut également s'avérer difficile. « Un même enfant peut bénéficier de l'aide personnalisée, des actions de réussite éducative dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale et de séances d'orthophonie, par exemple », illustre Marie-Josée Torrero.

Etudes très perturbées

Concernant les dispositifs communaux, Guyancourt a mis en place, depuis le début des années 90 des études aménagées dont le but est, lui aussi, de favoriser la réussite scolaire. Généralisée à l'ensemble des écoles, l'initiative repose sur des études surveillées, des activités avec du personnel formé et des séances méthodologiques, en majorité pour les élèves de CM2.

« Chaque école a adapté ce dispositif en fonction de la réalité lo-

Les lacunes se confirment

D'après le ministère de l'Education nationale, l'organisation de l'aide personnalisée varie selon les établissements : 47 % optent pour 4 séances de trente minutes, 15 % pour 3 séances de quarante minutes et 28 % pour 2 fois une heure. Un rapport (*) constate « que les élèves ayant besoin d'une consolidation [...] y trouvent leur compte ». Mais plusieurs lacunes sont soulignées : des mesures de modernisation doivent accompagner les réformes, car elles ont des effets induits sur le fonctionnement de l'enseignement primaire. En particulier, il devient indispensable de revoir la cohérence d'ensemble de la gestion du temps au sein de l'école, de définir les priorités et de préciser le « statut » de l'aide personnalisée par rapport au temps scolaire.

(*) « Troisième note de synthèse sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement primaire », inspection générale de l'Education nationale et inspection générale de l'administration de l'Education nationale et de la recherche, juillet 2009.

cale, des besoins des enfants selon leur âge, etc.» précise Marie-Josée Torrero. Or ces études aménagées sont proposées entre 16 heures et 18 h 30. Les élèves peuvent donc bénéficier de l'aide personnalisée puis des études aménagées, qui ont été «considérablement perturbées, rapporte la responsable du service scolaire. Une fois le soutien dans le cadre de l'aide personnalisée terminé, certains enfants sont trop fatigués pour faire leurs devoirs. Il nous a fallu aussi nous montrer attentifs aux remarques des parents et des enseignants.»

Un tel empilement de dispositifs soulève des difficultés en termes de surveillance, de sécurité et, toujours, d'organisation. «Cela peut paraître anecdotique, mais nous avons dû régler, par exemple, la question du transfert du goûter, initialement prévu dans le cadre des études aménagées, vers l'école où est dispensée l'aide personnalisée», illustre la responsable du service scolaire. Et Marie-Josée Torrero d'insister sur le fait que toutes ces difficultés n'ont été soulevées qu'une fois le dispositif mis en place, «étant donné la rapidité avec laquelle les acteurs de l'éducation ont dû composer avec cette réforme». Cependant, «chacun semble avoir trouvé ses marques, sur les aspects matériels tout du moins», tempère-t-elle.

Du point de vue du contenu de l'aide personnalisée, Marie-Josée Torrero constate néanmoins méthodes et les modes de for nement diffèrent fortement les établissements. Les ensei rapportent également une fatigue des enfants, comme mêmes. Cependant, quelqu difications ont pu être ap depuis l'année scolaire pass

Une autre école, à Lille

A Lille, la durée et les créneaux horaires de l'aide personnalisée diffèrent selon les établissements. Les restaurants scolaires étant en restructuration, les enfants doivent être acheminés vers la cantine centrale, ce qui a provoqué des tensions avec les équipes enseignantes. «Les bus ont parfois du retard et cela perturbe l'organisation de l'aide personnalisée qui a, dans quelques cas, été déplacée», rapporte Maurice Thoré, conseiller municipal chargé des écoles. Autre changement: le projet d'aménagement des rythmes de vie des enfants et des jeunes (Arvej) – qui propose dans un groupe scolaire d'un quartier en difficulté des rythmes différents – a dû être modifié. Au départ, 6 matinées et un après-midi par semaine étaient consacrés aux cours, le reste, à des activités sportives, culturelles, etc. Depuis 2008, le rythme est de 5 demi-journées et 2 après-midis d'école.

Evaluation

«Dans une école maternelle jet en matière d'aide pers sée avait été envisagé de r trop ambitieuse pour de enfants», rapporte Mari Torrero, qui appelle de ses réalisation d'un bilan du d La responsable du service continue également de ju missible l'absence de con et de partenariat avec les vités dans cette réforme.. dans d'autres concernar d'ailleurs.

A